

aro

Association
région Oron

Jorat - Haute-Broye



RAPPORT DE GESTION 2005

Association Région Oron – Case postale 63 – 1610 Oron-la-Ville

Tél. 021/907 63 32 – fax 021/907 63 40

Mail : info@region-oron.ch -Site internet : www.region-oron.ch

Le mot du Président : Jean-Claude SEREX

Le comité directeur de l'ARO a siégé en comité restreint, soit 3 membres ARO et un membre CERO durant l'année 2005, marquant ainsi une situation transitoire, je l'espère, dans le fonctionnement de l'exécutif de notre association. Suite à la situation de crise vécue en 2004, l'objectif du comité directeur a été de maintenir le bon fonctionnement des structures existantes de l'ARO, en particulier la gestion des déchets, la gestion du fonds de la petite enfance et du FISARO, ainsi que l'office régional du tourisme. Par ailleurs, je rappelle que l'ARO assure le secrétariat du comptoir régional, ainsi que celui de la CERO. Le site internet par sa présentation complète et conviviale représente un outil de plus en plus visité. Le comité directeur, sous la pression du service cantonal de l'économie, a travaillé sur la préparation et la présentation d'un programme pluriannuel pour 2006-2007, projet mis en consultation et en discussion avec les seize communes membres de l'ARO. Le programme définitif a été adopté en automne 2005.

Les réflexions qui ont occupé une partie des séances du comité directeur ont porté sur l'avenir de notre association lié particulièrement au nouveau découpage territorial du canton.

Il s'agira en effet de redéfinir les objectifs de notre association en tenant compte des nouvelles limites qui seront définies dans le cadre de la création des nouveaux districts. En effet, la notion de région n'est pas définie uniquement sur la base de frontières de district, mais bien dans le but de rassembler toutes les ressources et partenaires d'une communauté d'intérêt : secteurs public, privé, économique, touristique, etc... Il apparaît évident de créer des contacts et de procéder à une nouvelle analyse des tâches et des besoins qui peuvent être confiés et gérés dans le cadre plus large qu'offre une association régionale.

Le renouvellement des autorités communales pour la législature 2006-2011 sera également un moyen de relancer l'intérêt, d'ouvrir le débat et d'apporter des idées nouvelles quant au rôle d'une association telle que la nôtre.

Je reste persuadé qu'à l'heure où les projets de grandes fusions de communes restent encore des sujets délicats et pas si facilement réalisables, l'existence d'une structure régionale telle que l'ARO, reste légitime, a la capacité de remplir ses missions et permette, tout en gardant l'autonomie des communes, de réaliser des projets d'intérêt régional.

Mon souhait est que notre association soit mieux comprise, qu'elle puisse agir pour le bien des ses partenaires, qu'elle puisse jouer un rôle rassembleur tourné vers l'avenir et contribuer au développement de notre région.

J'adresse tous mes remerciements à mes collègues du comité directeur, ainsi qu'au personnel administratif de notre association pour leur efficace engagement.

Rapport de gestion 2005

1. Programme Régional de Développement PRD

Les fonds ARO :

Après deux ans de fonctionnement (2003-2004) **les fonds sportif et culturel** dotés de Fr. 60'000.- chacun ont été arrêtés et n'ont ainsi plus fonctionné en 2005. Les communes ont repris cette collaboration en deux fractions, respectivement les communes « du Haut » et « du Bas ». Chacun appréciera les avantages et les inconvénients liés à l'une ou l'autre de ces formes de collaboration.

Fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance

Le disponible du fonds au 1^{er} janvier 2005 se situait à Fr. 124'395.95. Il n'a pas été jugé utile de recapitaliser ce fonds et cela s'est avéré correct puisque Fr. 89'251.93 ont été prélevés en 2005 et versés à 26 familles concernant 26 enfants.

En septembre 2005, le Conseil Intercommunal a décidé de recapitaliser le fonds à hauteur de Fr. 100'000.- pour 2006. Les 16 communes ont accepté de verser quelques Fr. 65'000.- pour le fonds et Fr. 1.50 par habitant pour le soutien au Service des Mamans de Jour du district d'Oron.

En cas de mise en œuvre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), ces dispositions seront revues voire supprimées pour faire place aux nouvelles mesures définies par la loi cantonale.

Fonds FISARO

Un seul projet a été soutenu jusqu'ici.

Le Département de l'Economie souhaite voir se développer des activités économiques dans les régions périphériques vaudoises. Sous réserve d'une participation régionale équivalente, le canton pourra apporter une subvention au fonds régionaux tels que FISARO qui offre des prêts à des projets innovants pour la région, portés notamment par des opérateurs privés.

Les aides concerneront uniquement des investissements, des équipements ou services nouveaux répondant aux trois conditions suivantes :

- permettre la création d'une activité économique nouvelle, innovante pour la région, ou qui comble une lacune dans la chaîne de valeur ajoutée de l'économie régionale ;
- favoriser le maintien ou le développement d'emplois ;
- et contribuer à la réalisation du programme de développement régional de l'ARO.

2. Travaux des commissions

2.1. Tourisme

L'Office régional a été actif dans de nombreux domaines. Plusieurs bases de données sont régulièrement actualisées : sociétés régionales avec 200 adresses utiles, listes des marchés et foires, refuges et grandes salles en Région Oron, etc.

Pour répondre aux demandes de différents groupes de sociétés et autres offices du tourisme, diffusion de nos produits par mailing et par poste. De plus en plus de demandes peuvent être satisfaites sur notre site, www.region-oron.ch, en online.

Le mémento des manifestations est actualisé régulièrement et de nombreux liens permettent d'illustrer les activités régionales. Contacts, soutiens, informations et maintien du réseau avec les partenaires du tourisme. 2 bulletins « Infos-Tourisme » ont été réalisés.

L'ORT a obtenu le Label de Qualité de Swiss Tourisme sur la base d'un plan d'action 2006 qui porte sur :

- . l'amélioration des prestations d'accueil
- . une meilleure connaissance de l'attente de l'hôte
- . la mise en place d'une structure d'évaluation et de réclamation pour les visiteurs.

L'ORT a été présent sur un stand lors du World Music Festival à Oron-le-Châtel.

Le programme « Bike Broye » de cyclotourisme est en cours de réorganisation. Les quelques 20 itinéraires balisés entre Avenches et Oron vont être redéfinis et intégrés en complément aux itinéraires fédéraux (5) et régionaux (44, 62 et 63) desservant toute la Broye. Des parcours en boucle permettront de découvrir la région.

Pour cette intégration à l'offre existante de « La Suisse à vélo » le cyclotourisme broyard aura tout avantage à être mieux connu.

Dans ce projet, l'ATB pourra compter sur le concours des services des routes vaudois et fribourgeois pour la pose de la signalisation.

Pour la troisième fois l'ATB a tenu un stand au sein du Comptoir Broyard. Les 5 destinations broyades ont ainsi eu l'occasion de se présenter ensemble sans trop de frais et de montrer tous les atouts touristiques, culturels et de loisirs broyads.

2.2. Gestion des déchets

L'ARO organise la gestion et la filière des 6 déchets suivants (cf. annexe)

- ordures ménagères
- déchets encombrants
- papier, carton
- verre
- métaux
- textiles
- déchets spéciaux.

La commission décide des opportunités et des choix à faire en matière de transports, conditionnements, relations avec les repreneurs, etc.

Le regroupement des communes facilite la gestion rationnelle des transports, démarches des plus valables aujourd'hui avec le prix du mazout et la RPLP en hausse.

Evolution des tonnages des déchets en kg/hab.

Années	2002	2003	2004	2005	Vaud 2004
Ordures ménagères	200	205	204	211	265
Encombrants	39	36	42	56	33
Papier, carton	73	77	81	76	71
Verre	53	52	52	49	44
Métaux	31	16	14	14	15
Textiles	3.1	3.5	2.4	4	
Déchets spéciaux	1.4	1.5	2.4	2.4	

Remarques

. La diminution des métaux en 2003 est liée à l'ouverture de la filière S.EN.S de récupération des appareils électriques.

. Si l'on compare la situation des communes ARO et la moyenne cantonale, on voit que le tri se fait bien chez nous. Moins d'incinérables, 246 kg/hab. contre 298 kg/hab. pour le canton et davantage de papier et de verre recyclés. Pour rappel, nous payons Fr. 155.-/tonne incinérée, nous récupérons environ Fr. 70.-/tonne pour le verre (taxe anticipée de récupération) et Fr. 10.- / tonne pour le papier. Les frais de transport sont à considérer en plus mais le tri reste « payant » !

Depuis quelques mois, Monsieur P.-Alain Chevalley de Palézieux, agriculteur et producteur de biogaz reprend les huiles végétales dans de bonnes conditions et les valorise en biogaz et électricité. Les communes et les restaurateurs peuvent ainsi bénéficier d'une nouvelle filière meilleur marché.

2.3. Promotion économique

L'ARO assure le secrétariat de la Chambre Economique de la Région Oron (CERO) et du 7^{ème} Comptoir Régional qui s'est déroulé du 31 mars au 3 avril 2005 à Oron-la-Ville. Les quelques 100 exposants ont offert une excellente vitrine aux quelques 8000 visiteurs.

Le site internet www.region-oron.ch relooké rassemble les trois partenaires ARO – ORT et CERO. Une complémentarité de l'offre régionale est démontrée sur le site de plus en plus visité (cf. annexe) et maintenu à jour dans de très bonnes conditions.

La Communauté d'Intérêt de l'Est Vaudois (CIEV), dont l'ARO fait partie, assure les tâches de promotion économique déléguées par la Région.

3. Loi sur le Développement Economique Régional – LDER

3.1. Révision LDER

En 2005 le règlement d'application de la LDER a été revu dans le sens suivant (Décision du Conseil d'Etat du 4 mai 2005) :

- . Recentrage des aides sur des projets ayant un impact sur le développement économique.
- . Suppression de l'aide aux projets d'infrastructure de base.
- . Aide sur des investissements favorisant l'attractivité d'une région dont la croissance de population est inférieure à la moyenne cantonale.
Ce n'est pas le cas du district d'Oron dont le taux d'augmentation démographique dépasse 15 % pour un taux de 6-7 % au niveau de l'ensemble du canton. Sur ce plan notre Région Oron n'est pas « éligible ».

3.2. Crédit LDER 2005

Trois crédits LDER ont été accordés en 2005 :

- Commune des Tavernes – Projet d'épuration collective. Prêt LDER de **Fr. 100'000.-**, remboursable en 15 ans. Ce projet déposé en 2004 a encore bénéficié des anciennes mesures LDER.
- Commune de Peney-le-Jorat – Station de pompage et création d'un réservoir
Un prêt de **Fr. 350'000.-**, remboursable en 15 ans a été accordé en février 2005. Pour différentes raisons et exigences cantonales, le projet a été élargi et une nouvelle demande de crédit a été déposée. Le Conseil d'Etat a refusé, pour les raisons relevées au point 3.1. ci-dessus, d'accorder en l'état un prêt complémentaire. A suivre !
- Fromagerie du Haut-Jorat à Peney-le-Jorat – agrandissement de la fromagerie et de la cave à fromages. Un prêt de **Fr. 500'000.-**, a été accordé, remboursable en 15 ans.

3.3. Enveloppe LDER de l'ARO

Au premier janvier 2006 l'état de l'enveloppe est le suivant :

- Montant de l'enveloppe régionale	Fr. 8'500'000.-
- Solde à percevoir par le canton	Fr. 3'946'725.-
- Accordé par le canton, mais non versé au 31.12.2005	<u>Fr. 950'000.-</u>
- Solde disponible pour nouveaux crédits LDER	Fr. 3'603'275.-.

Relevons ici que le montant total des prêts accordés durant 17 ans dépasse 13 millions pour plus de 100 millions investis par les partenaires publics et privés de la Région Oron (voir annexe).

4. Secrétariat de l'ARO

En 2005 la situation du personnel est restée la même :

- Roland Dapples, secrétaire général à 40 %
- Marianne Décosterd, secrétaire ORT à 50 %
- Danielle Hilty-Maret, secrétaire-comptable ARO à 50 %.

L'ARO et plus précisément l'Office du Tourisme ont accueilli 2 personnes en Emploi Temporaire Subventionné (ETS). Il s'agit de Madame Maria Pinto qui a travaillé pendant 6 mois, en particulier à l'organisation du 7^{ème} Comptoir Régional et de Madame Joëlle Bonafiglia, qui a collaboré aux travaux administratifs de l'ARO et de l'ORT.

5. Organisation du Comité de Direction 2005

Présidence – relations extérieures
Vice-présidence et finances
Membre
Représentant de la CERO à l'ARO

Jean-Claude SEREX
Philippe MODOUX
Jean-Daniel DIND
Albert CUSIN

Les commissions sont présidées par :

- Tourisme
- Transports
- Déchets et environnement

Aloïs GAVILLET
François GUIGNET
Yolande HEGI.

La composition du comité ci-dessus détaillée a été légitimée par le Conseil Intercommunal du 24 novembre 2004.

Cette situation déroge aux statuts de l'ARO. Un nouveau comité sera nommé pour la législature 2006-2011 et devra être conforme aux statuts.

Le Comité de direction remercie tous ceux qui, de près ou de loin, se sont engagés pour le bien de la Région Oron, de ses communes-membres et de sa population.

Oron-la-Ville, mai 2006

Le Comité de direction

Jean-Claude Serex, Président

Roland Dapples, secrétaire général

Annexes mentionnées